bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
4800 VERVIERS I
P801044

PERIODIQUE

« CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

Centre d'Education permanente pluraliste

N° BCE : 0422.287.421

Centre d'Aide, d'Information et d'Education pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes – Verviers ASBL

Besoin d'aide ?
d'une écoute ?
d'un conseil ?

Siège social : rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS
Ed. Responsable : Jeannine GERLACH
Werthplatz 48 – 4700 EUPEN
N° de compte : BE19 3480 6999 9712
N° d'entreprise : *0422.287.421*
email : ***info@cfhv.be*** - site internet: ***www.cfhv.be***

Réalisé avec le soutien de : la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Service public de Wallonie, la Province de Liège, l'Institut pour l'Egalité F/H, l'Echevinat de l'Egalité des Chances, la Ville de Verviers, le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Monsieur le Chevalier Bourseaux, les Câbleries d'Eupen

NOS PARTENAIRES PRIVILEGIES

Ph. ALBERT—VANESSE
Copieurs - Informatique
avenue Nicolaï 41
4802 HEUSY

Tél. : 087/ 29 39 00

Marie Claire Hérent
hypnothérapeute/astrologue conseil

Spirales asbl
centre holistique de développement personnel

rue d'envoz 15
B- 4218 Couthuin

gsm:+32(0)498576584
Tél: +32(0)85712065
Fax:+32(0)85514779
ahmch77@skynet.be

CABLERIE D'EUPEN
Chevalier BOURSEAUX
Rue de Malmedy 9
4700 EUPEN
087/ 59 70 00

MAISON DE LA LAICITE
Rue de Bruxelles 5
4800 VERVIERS
087/ 23 13 73

CRVI
Rue de Rome 17
4800 VERVIERS
087/ 35 35 20

VILLE DE VERVIERS
Place du Marché 55
4800 VERVIERS
087/ 32 53 25

LE CENTRE FEMMES / HOMMES – VERVIERS ASBL
répond à toute demande d'aide et d'information sans distinction d'opinion politique ou philosophique
Nos assistantes sociales / médiatrices de dettes reçoivent :
les lundis, mardis et jeudis matins sur rendez-vous
087/ 33 18 76
Adresse mail: service.social@cfhv.be

Notre juriste reçoit :
les mardis matins sur rendez-vous
0497/ 70 77 00

EDITORIAL

Chères amies, chers amis,
J'espère que vous vous portez tous bien, que vous n'avez pas été pris dans les inondations. Une fameuse catastrophe ! Vraiment, la chance n'était pas de notre côté après avoir enduré la pandémie pendant 1 an ½ où nous n'avons pas pu faire beaucoup de projets à cause du confinement. Il n'y avait vraiment pas moyen de se rencontrer et certains colloques ou conférences / débats sont mieux vécus en direct et surtout pour les témoignages des personnes qui veulent bien s'ouvrir à nous.
Espérons que ceux qui nous entourent ont pu s'en sortir.
Notre Service social se tient à votre disposition et l'assistante sociale actuellement à mi-temps travaillera à temps plein à partir du 1er août prochain. De cette manière, elle pourra mieux vous aider.
J'ai appris également avec tristesse que les inondations ont fortement touché la câblerie d'Eupen qui emploie une grande quantité d'employés et qui nous soutient depuis plusieurs années.
Je vous souhaite de passer un été meilleur que précédemment et j'espère que vous répondrez présent-e à nos futures activités qui recommenceront en septembre 2021!
Je me réjouis de vous revoir et d'échanger à nouveau avec chacun(e) d'entre vous car je dois dire que le réconfort que vous m'apportez par votre présence me manque beaucoup ainsi qu'au personnel.

Jeannine.

Voici deux textes que j'ai lus et qui m'ont très fortement émue.

<u>Un texte que j'ai lu sur Facebook et que j'ai trouvé formidable …</u>
Depuis hier soir, on lit un peu partout, sous les doigts de gens très soucieux des libertés individuelles et convaincus de vivre désormais en dictature, que c'est la première fois qu'un vaccin est imposé à qui que ce soit en France.
Rappelons que les maladies infantiles, qui tuaient les enfants par milliers après-guerre et en laissaient des milliers d'autres estropiés, ont été éradiquées grâce à la vaccination obligatoire – même si ces maladies refont surface, par le fait d'illuminés qui pensent qu'une bonne décoction de prêle, des exercices de respiration ou une médaille de Ste Rita est aussi efficace contre la variole qu'un vaccin. Pour inscrire un enfant à l'école, au club de sport ou en colonie de vacances, il faut depuis des décennies présenter un carnet de vaccination à jour.
Rappelons aussi aux gens qui comparent le sort des soignants obligés de se vacciner contre le Covid à celui des juifs en France en 1942, que les soignants sont depuis longtemps tenus de bénéficier d'un certain nombre de vaccins (DTP, hépatite B, tuberculose), et d'autre parfois selon leurs fonctions, pour assurer leur propre sécurité et celle de leurs patients.
Un personnel soignant qui refuse de se faire vacciner contre le Covid au nom de sa liberté individuelle tient un discours aussi inacceptable qu'un chauffeur de bus scolaire qui voudrait carburer au Ricard dès le petit-déjeuner, un dentiste qui refuserait de se laver les mains entre deux patients ou un prof qui contesterait les règles de l'accord du participe passé, au nom de sa liberté individuelle.
Dans les démocraties contemporaines, la liberté individuelle s'arrête là où commence celle des autres, mais également là où commence l'intérêt collectif. Donc, non, et c'est peut-être regrettable, on n'a pas le droit de tirer sur ses voisins, même s'ils sont bruyants ; ni de rouler à 200 sur l'autoroute, même si on pense très bien conduire ; ni de piquer le sandwich de son bureau, même si on a très faim.
Et cette restriction de la liberté individuelle s'applique aussi à des activités de la sphère privée, puisqu'on n'a pas le droit non plus de consommer de la cocaïne, bien au chaud chez soi sans embêter personne, ou de taper ses enfants mineurs, même dans l'intimité du domicile et à des fins éducatives.
C'est ainsi que les sociétés fonctionnent. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à prendre des décisions un tant soit peu contraignantes pour essayer de venir à bout d'une pandémie qui a déjà fait 4 millions de morts et mis l'économie mondiale à genou, et dont on ne se débarrassera qu'avec une couverture vaccinale de 90 %.

<u>Un autre texte que j'ai apprécié et qui est de Gilles Angenot</u>
A toi village de mon enfance touché de plein fouet par une mère nature complètement déchaînée qui a tout ravagé sur son passage, je prends quelques minutes ce matin pour poser mes mots de ce que j'ai vécu parfois de loin mais aussi de tellement près.
A toi, Pepin, Pepine, à qui il ne reste que les 4 murs et tes yeux pour pleurer, dévasté(e) par tant d'animosité, tu es d'un courage sans nom, à toi à qui il faudra un long moment pour te reconstruire, sache que tu n'es pas seul(e) et que tu ne le seras jamais plus.
A toi membre d'un service de secours qui as enchaîné les heures sans dormir, qui n'as pas failli à sa tâche, malgré des situations tellement désespérées, toi qui as couru aux 4 coins de la région pour essayer de sauver ceux et celles pris au piège de cette catastrophe. Toi qui as dû faire face à une population prise d'une incompréhension lorsque toi aussi tu regardais la situation d'un œil inquiet sans pouvoir trouver la solution, ton repos sera grandement mérité.

A toi, citoyen, citoyenne, de la commune et parfois venu d'ailleurs pour aider des ménages à sortir des années à vie, j'ai vu des machines de chantiers gérer des sauvetages en aide aux pompiers quand l'eau était au sommet de sa puissance, j'ai vu une mobilisation incroyable se former au fur et à mesure du temps, donnant lieu à des scènes plus fortes les unes que les autres, des moments de pleurs, des moments d'inquiétudes passant par quelques moments de joies, tu es ce qu'il y a de plus fort quand tu es uni, nous avons pris une leçon de vie. Nous nous sommes rendus compte que tout peut basculer en un instant, que nous sommes tellement petits face à ce genre de situation mais tellement grands quand on est ensemble.
A toi qui as aussi vécu cette situation qu'on ne pensait pas possible chez nous, Verviers, Limbourg, Dolhain, Theux, Trooz, Liège, Esneux et j'en passe, que cette solidarité continue encore et encore permettant aux sinistrés de se relever le plus rapidement possible.
Courage à toutes et à tous.
« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU MERCREDI 30/06/2021 A 13 H 30 PROCES-VERBAL

Présent(e)s : Jeannine GERLACH, Jeannine CHAINEUX, Pascale VIELVOYE, Pascale LECLERCQ, Pierre HAMEL, Martin GOBLET, Léon SCHILS.
Présents via ZOOM : Marie Claire HERENT, Albert HALLARD.
Absente et excusée : Marie-Victoire DEROUSSEAUX.
Procurations reçues : Anne-Marie JASPAR, Jeannine GILLARD, Françoise PEUTAT, Najat ASRI, Georges LECLERCQ, Léon BURTON.

---

1. Lecture et approbation du procès-verbal des assemblées générales statutaires des 6 juillet 2020 et 4 décembre 2020
   Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

2. Mot de la présidente
   L'année 2020 a été une année très particulière avec la pandémie du COVID19 et son cortège de personnes décédées et des personnes qui ont gardé des séquelles de cette terrible maladie. Nous espérons en être sortis mais ce n'est pas encore certain et les précautions sanitaires sont encore de mise. C'est pour cette raison que nous reprenons l'assemblée générale en webinaire, comme l'année dernière.
   Comme vous le savez, le Centre Femmes / Hommes – Verviers est reconnu comme ASBL d'éducation permanente depuis 2003 (FWB).
   Il est reconnu comme Service de médiation de dettes depuis 2011 (RW).
   Il est reconnu comme centre d'enseignement du PMTIC depuis 2012 (RW).
   Nous avons demandé l'agrément ILI pour l'enseignement de l'ALPHA et du FLE à la RW et les inspecteurs en charge ont commencé par perdre notre dossier et ils sont venus faire l'inspection au mois de septembre où les cours ne pouvaient être dispensés qu'à raison de 5 personnes par cours. Et encore pas tous les cours. Certains étaient donnés par ordinateur par Sarah, Henriette et François. De plus, certains employés travaillaient en télétravail.
   Nous n'avons pas obtenu l'agrément en ILI parce que nous avions trop de cours qui étaient donnés par des personnes retraitées qui n'étaient plus sur le marché du travail. Ils ont dit qu'il fallait au moins engager une assistante sociale et un enseignant ALPHA/FLE à mi-temps en plus de nos employés habituels. Le maniement des dossiers à distance nous a été appris par Alexandre car nous ne connaissions pas toutes ces nouvelles méthodes. Cela n'a pas été des plus facile. De ce fait, en étant en confinement, nous n'avons pas pu mettre sur pied notre colloque / débat : « Abus sexuels et proxénétisme contre les enfants – Brisons le silence » qui était prévu pour décembre 2020, un colloque qui réunissait une dizaine de participants. Tout était préparé et nous avons dû le remettre 3 fois. Naturellement, vu l'importance de ce colloque, nous le reprendrons à la rentrée de septembre / octobre si cela nous est permis.
   En attendant, malgré le COVID19, nous avons travaillé 61.25 heures pour notre thématique 1 : égalité F/H et 64.50 heures pour notre thématique 2 : interculturel / intégration.
   Lors d'une année normale, nous devons justifier 100 heures de travail par thématique. De ce fait, sur une période de 3 mois, nous avons réalisé plus de 60 % dans chacune des thématiques. Les mesures obligatoires du COVID19 nous ont empêchés de réaliser les pourcentages demandés en temps normal.

   Au niveau du Service de médiation de dettes
   Du 1er janvier 2020 jusqu'au 25 mai 2020, Marine Charlier a travaillé chez nous à temps plein.
   A partir du 1er juin 2020, nous avons dû engager une nouvelle médiatrice de dettes à temps plein. Celle-ci a travaillé jusqu'au 4 mars 2021, date à laquelle elle est tombée malade pour ne plus revenir. Son contrat se terminait au 30 juin 2021. Naturellement, n'ayant plus de nouvelles, j'ai dû engager le 25 mars 2021 une nouvelle médiatrice de

dettes qui était seulement libre à mi-temps. Elle prestait un autre mi-temps à Liège. Elle travaillera à temps plein chez nous dès le 19 juillet 2021 car c'est un bon élément qui, pendant ses études, a fait 2 années de stage au Centre. En attendant, Alexandre aide avantageusement Elisa en qualité de secrétaire administratif pour tenir les dossiers en ordre, ce qu'elle n'a pas le temps de faire à mi-temps. En 2020, il y avait 65 dossiers.

Pour les autres Services, nous n'avons pas de problèmes.
Fatiha et Pascale connaissent très bien leur travail.

Au niveau de Sarah, Martin lui a donné sa place de coordinateur des cours de ILI (Initiatives Locales d'Intégration), travail qu'elle accomplit avec ordre, méthode et beaucoup de sérieux. Un très bon élément.

Pour ma part, voici 21 ans que je travaille bénévolement au Centre. Au départ, en l'an 2000, je suis arrivée pour la Marche mondiale contre la pauvreté et les violences faites aux femmes et la présidente, Madame Yvonne Debarre, m'a demandé de prendre le poste de secrétaire, ce que j'ai accepté, toujours bénévolement. Depuis 2007, je suis passée Présidente du CA et Directrice du personnel du Centre avec la gestion journalière, toujours bénévolement. J'aurais encore voulu travailler quelques années avec vous mais mon état de santé ne me le permet plus. Je dois ralentir !!! Mais je terminerai mon mandat de présidente, je resterai administratrice.

Nous avions donc décidé d'engager une personne susceptible de me remplacer dans mon travail de directrice à mi-temps à partir du 1er juillet 2021.
Il s'agit de Pascale Vielvoye, juriste de son état et bien engagée dans la recherche des droits des femmes (droits des femmes immigrées au niveau de la famille et des enfants,…).

A la lecture des comptes de 2020 et d'un état des finances établi du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021 et sur l'avis du Commissaire aux comptes, il est encore trop tôt pour faire de tels engagements, il est préférable d'engager au plus vite les personnes demandées par la RW afin d'obtenir l'agrément en ILI. Cet agrément nous permettrait d'obtenir des subsides plus conséquents pour l'engagement d'une personne de direction dans l'avenir.

La gestion journalière, en application de l'ART. 34 des statuts a été résolue en interne.
Personnellement, j'ai remis la gestion journalière du Centre entre les mains du Conseil d'administration. En accord avec le CA, la carte bancaire ne portera plus mon nom, mais le nom du Centre. Les signatures pour le contrôle de la R.W. et de la FWB resteront entre les mains de la présidente. La comptabilité sera vue par le CA avec la présidente et la comptable. Un état de trésorerie sera remis chaque mois au CA.
Un achat un peu conséquent ne pourra être fait sans l'avis de la comptable (y a-il assez de disponible ?) et le CA. La dépense sera donc acceptée par le CA.

3. Rapport financier :
   - **Présentation des comptes de résultat ;**
   - **Présentation des bilan 2020 et budget 2021 ;**
   - **Rapport de la vérificatrice aux comptes : Bernadette LEJEUNE ;**
   - **Rapport du commissaire aux comptes : Etienne PAULET ;**
     Ils approuvent les comptes pour 2020 et libèrent les administrateurs de la gestion du Centre pour l'année 2020.

   Le rapport financier de 2020 est présenté à l'assemblée et approuvé à l'unanimité des membres présents. Des éclaircissements sont demandés à la comptable qui explique certains postes.

4. Décharge aux administrateurs
   Décharge a été donnée aux administrateurs pour l'année 2020.

5. Approbation du rapport d'activités d'éducation permanente pour l'année 2020 :
   - Thématique Egalité F/H : 61.25 heures
   - Thématique Intégration / Interculturalité : 64.50 heures

   Approbation du rapport global d'exécution pour les années 2016 à 2020 (plan quinquennal) :
   Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale.

6. Perspectives pour le Centre en 2021
   - Il s'agit d'engager obligatoirement la médiatrice de dettes actuelle à temps plein à partir du lundi 19/07/2021.
   - Une assistante sociale supplémentaire à mi-temps pour recevoir pendant 4 heures les bénéficiaires de la médiation de dettes et pendant 4 heures les bénéficiaires du ILI en plus du juriste et rédaction de dossiers pour les deux Services.
   - Un enseignant à mi-temps pour le ILI. Sans cela, nous ne pourrons pas envisager d'obtenir l'agrément qui nous rapporterait beaucoup plus et surtout assez pour l'engagement de futurs employés.

Des plans de paiement ont été acceptés par l'ONSS et le précompte professionnel que nous respectons scrupuleusement.
La trésorerie arrêtée au 30 juin 2021 sera revue lors d'un prochain CA après examen des comptes par l'ensemble des membres en attendant l'AG ordinaire reprenant les comptes jusqu'au 31 décembre 2021.

7. Administrateurs sortants et rééligibles :
   - Jeannine CHAINEUX : Sortante et réélue à l'unanimité.
   - Pascale VIELVOYE : Sortante et elle ne souhaite pas se représenter.

8. Appel aux candidatures :
   Les candidatures écrites doivent être envoyées au secrétariat du Centre.
   Deux candiatures ont été envoyées à la présidente.
   Les candidatures seront proposées lors du CA du vendredi 9 juillet prochain.
   Il s'agit de :
   - Françoise PEUTAT qui nous est envoyée par le CRVI. Elle représentera le CRVI et pourra nous assister concernant notre demande d'agrément ILI.
   - Jeannine GILLARD qui est membre chez nous et qui est très intéressée par nos travaux au niveau des femmes.

9. Divers :
   Engagement d'une directrice à temps partiel à partir du 1er juillet 2021.
   Pascale Vielvoye était susceptible de remplacer la présidente dans son travail de directrice à mi-temps et aurait dû être engagée à partir du 1ER juillet 2021.
   Le 24 juin dernier, le commissaire aux comptes a mis la présidente en garde en lui disant que c'était une faute grave d'engager quelqu'un sans avoir les moyens financiers de le faire alors que l'ASBL a encore des plans de paiement à rembourser à l'ONSS et au précompte professionnel.
   Il a expliqué que les organismes ONSS et précompte professionnel n'étaient pas des organismes financiers et qu'on ne pouvait pas engager de nouvelles dépenses avant d'avoir remboursé ces deux organismes.
   C'est pour cette raison que nous voulons attendre les comptes de fin d'année pour l'engagement d'une directrice même à temps partiel qui nous coûterait 22 135,08 € à mi-temps + le double pécule + la prime de fin d'année, par an.
   Gestion journalière
   En application de l'article 34 des statuts, le CA a pris acte de la fin du mandat de Jeannine Gerlach au 30/06/2021.
   A partir du 1er juillet 2021, la présidente est déchargée de la gestion journalière. Cette gestion sera confiée à une personne à désigner par le CA suivant les modalités de l'article 34.

La présidente lève la séance à 16 heures.

POUR LE CENTRE F / H – VERVIERS :
Jeannine GERLACH,
Présidente.

Pierre HAMEL,
Secrétaire.
Pascale LECLERCQ,
Rapporteuse.

CINE - CLUBS / DEBATS THEMATIQUES MENSUELS

Pascale LECLERCQ

Notre prochaine rencontre de ciné – club / débat:

Cette rencontre aura lieu uniquement si la situation sanitaire le permet et suivant les directives gouvernementales en vigueur.

Mercredi 29 septembre 2021 à 19 h 30
Film : **« AU NOM DE LA TERRE »** de Guillaume Canet
Thème : le désespoir des agriculteurs.

Synopsis : Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début… Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu… Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.

COLLOQUE / DEBAT « ABUS SEXUELS ET PROXENETISME CONTRE LES ENFANTS. BRISONS LE SILENCE ! »
REPORTE. NOUS VOUS TIENDRONS INFORMES DE LA DATE DE CET EVENEMENT !

Seront invité-e-s à ce colloque / débat :
Pierrette PAPE de l'ASBL ISALA s/continuum des violences sexuelles ;
Ariane COUVREUR d'ECPAT- Alexandra COENRAETS, survivante d'inceste – Maïté LONNE, survivante d'exploitation sexuelle – Lucie GODERNIAUX, Université des femmes et Lily BRUYERE de SOS Inceste (toutes deux coordinatrices du cahier de revendications « Pour une politisation de l'Inceste » - Verlaine URBAIN, de l'ASBL RESANESCO de Gembloux (pratiques d'accompagnement pour répondre aux besoins psycho-sociaux et juridiques des parents d'enfants victimes de pédocriminalité incestueuse.
Actions sur le terrain :
Josiane MESTDAGH et Jean-Marie MONSEUR de la brigade judiciaire de Liège.

Du côté de nos apprenants …

Sarah KEUNINCKX

REUNION DES FORMATEURS-TRICES CONCERNANT LA REPRISE DES COURS ALPHA / FLE AU MERCREDI 1ER SEPTEMBRE 2021
MERCREDI 01/09/2021

La reprise des cours est prévue le mercredi 1er septembre prochain sauf avis contraire du Gouvernement. Les groupes (Alpha, FLE1, FLE2, FLE3) seront réduits (5 à 7 personnes au lieu de 15 par groupe) pour des raisons sanitaires et pour éviter des contaminations éventuelles. La pause de 10 heures sera décalée pour éviter que les apprenants ne se croisent et le port du masque restera toujours obligatoire.

GROUPE DE PAROLE – « INFORMATION SUR LA NECESSITE DE SE FAIRE VACCINER CONTRE LE COVID19 » PAR NADINE ANCEAUX, LE MARDI 08/06/2021

Nadine, qui s'occupe du groupe 1, a réuni 5 apprenant(e)s afin d'entamer des discussions sur le thème de la vaccination contre le COVID19. En sa qualité de médecin, celle-ci a pu les amener à discuter de ce sujet et a expliqué les avantages apportés par la vaccination afin de pouvoir reprendre une vie (presque) normale. Elle a également détaillé comment se déroulait la vaccination, comment s'inscrire, quels documents apporter, combien de temps il fallait rester au centre de vaccination … La rencontre a duré 2 heures et chaque apprenant(e) a pu ainsi poser ses questions et exprimer son ressenti par rapport au vaccin et de cette manière, avoir un avis médical éclairé afin de se sentir entendu et apaisé quant à ses nombreux questionnements.

ORGANISATION D'UN GROUPE DE PAROLE DANS LE CADRE DE NOTRE PROJET PROVINCE DE LIEGE 2021 – DURANT JUILLET ET AOUT 2021

Province de Liège Social

Durant les mois de juillet et août 2021, nous prévoyons 6 rencontres avec un groupe de parole mixte, interculturel et intergénérationnel dans le cadre du projet Province de Liège 2021.

Intitulé du projet :
« Groupe de parole mixte, intergénérationnel et interculturel de sensibilisation aux différences liées à l'orientation sexuelle ».

Résumé du projet :
Pour traiter de ces thèmes assez tabous et particuliers que sont les orientations sexuelles, l'identité de genre et les relations affectives et / ou sexuelles, nous prendrons contact avec l'asbl « Ensemble autrement – Maison Arc-en-ciel » qui traite du genre et de l'orientation sexuelle. Les animateurs, particulièrement formés à ces thématiques, pourront donc apporter à chacun une bonne compréhension de la thématique sélectionnée.
Nous associerons au projet des spécialistes du comportement entre femmes et hommes. qui seront des associations référentes pour l'animation des groupes de parole au sein de notre association.
Nous demanderons aux responsables de ces associations d'être partenaires dans le cadre du projet.
Chaque rencontre aura une durée de 3 heures, soit un total de 18 heures pour les 6 rencontres orientées vers les différences liées à l'orientation sexuelle parmi les populations étrangères.

Formations du personnel

FORMATION PROFA PAR LISA MAREE – A LA DECOUVERTE D'OUTILS TIC « JITSI MEET » LE MARDI 18 MARS 2021

Fatiha, notre formatrice en PMTIC, a suivi une formation à distance ayant pour but de faire découvrir ou approfondir une autre application favorisant l'apprentissage à distance pour nos apprenants avec l'outil « JITSI MEET », Il s'agit d'un outil de visioconférence permettant de réunir des apprenants à distance, de manière synchrone, tout en leur offrant la possibilité de communiquer.

L'objectif de la formation était de prendre conscience des fonctionnalités, avantages et inconvénients de Jitsi Meet. Lisa Marée a permis de visualiser les procédures permettant d'accéder aux fonctionnalités et de disposer de conseils et de réfléchir à l'usage de celui-ci de la manière la plus adéquate possible.

FORMATION PROFA « Comment concevoir un diaporama attrayant et propice à l'apprentissage: une utilisation efficace des outils tels que PowerPoint » LE VENDREDI 28 MAI 2021

Contexte de la formation :

→ Jeudi 27/05/21, de 15h à 17h ;
→ Organisé par ULIEGE ;
→ Formation donnée en ligne (via l'application Zoom) par Lisa Marée ;
→ *Créer un Powerpoint interactif et attractif* ;
→ Participante du CFHV : Sarah KEUNINCKX.

Contenu de la formation :

Après un bref tour de table, Lisa Marée a proposé une formation en ligne sur la création d'un bon Powerpoint. Elle dit notamment que ce dernier doit être une aide pour le discours du formateur mais également un outil qui permet une interaction avec les apprenants. Il faut donc accompagner celui-ci avec des gestes pour accentuer le propos.

Voici la recette pour réussir parfaitement un diaporama :
- Utilisation d'illustrations afin d'améliorer la mémorisation ;
- Ne pas réaliser trop d'animations ;
- Bien sélectionner des informations et utiliser des mots-clés ;
- Utiliser une police visible et sans empattement ;
- Favoriser la lisibilité ;

Lisa Marée explique notamment les avantages et les différents inconvénients d'utiliser des animations Powerpoint en cours. Elle précise également que cela doit être un outil au service des apprenants et non pour le professeur. Il peut être donné avant ou après le cours selon ce l'objectif du formateur.

Après ces points théoriques, Sarah a profité du temps imparti pour adapter un Powerpoint qu'elle avait créé pour le cours de citoyenneté en fonction de la théorie qui avait été vue en cours.

REUNION POUR L'ORGANISATION DU « FESTIVAL LIBERTAD » EN PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE VERVIERS - LE MARDI 11/05/2021

FESTIVAL LIBERTAD
ENGAGÉ POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET FRATERNELLE

Ce 11 mai dernier a eu lieu une rencontre en visio-conférence des participants au Festival qui aura lieu dans les quartiers du village verviétois de Stembert, Heusy, Hodimont et Ensival du 15 au 19 septembre 2021.

Cette réunion a permis à l'animateur de nous informer du projet futur et de nous convier à participer en amenant une touche de créativité personnelle à cet événement autour d'ateliers, de prestations artistiques, de stands culinaires, … Des questions ont pu être débattues comme la centralisation des stands culinaires en un lieu précis comme « l'Harmonie » ou de manière aléatoire afin de permettre au public des dégustations au fur et à mesure de son cheminement. Lors de la rencontre, certains allaient participer pour la première fois et posaient beaucoup de questions pour apaiser leur inquiétudes et mieux cerner leur objectif à atteindre.
Certaines réponses sont restées en suspens comme le prêt du matériel et lieu précis des événements sauf celui qui aura lieu le 18 septembre, rue de
Hodimont. Après cette première rencontre, nous présenterons notre projet le plus précisément possible afin que l'organisation de cet événement soit mis sur pied. Une autre rencontre sera programmée plus tard pour continuer les préparatifs.

PERMANENCE ECRIVAINE PUBLIQUE MENSUELLE GRATUITE

ESPACE ÉCRIVAIN PUBLIC

Nous vous proposons, en collaboration avec le PAC - Verviers, une permanence « Ecrivaine publique » le deuxième jeudi du mois
de 13 heures à 15 heures dans nos locaux.
Plus de renseignements au : 087/ 46 99 59.

Dessins de Sarah KEUNINCKX

Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76. Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire n° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2021. D'avance, un grand merci !

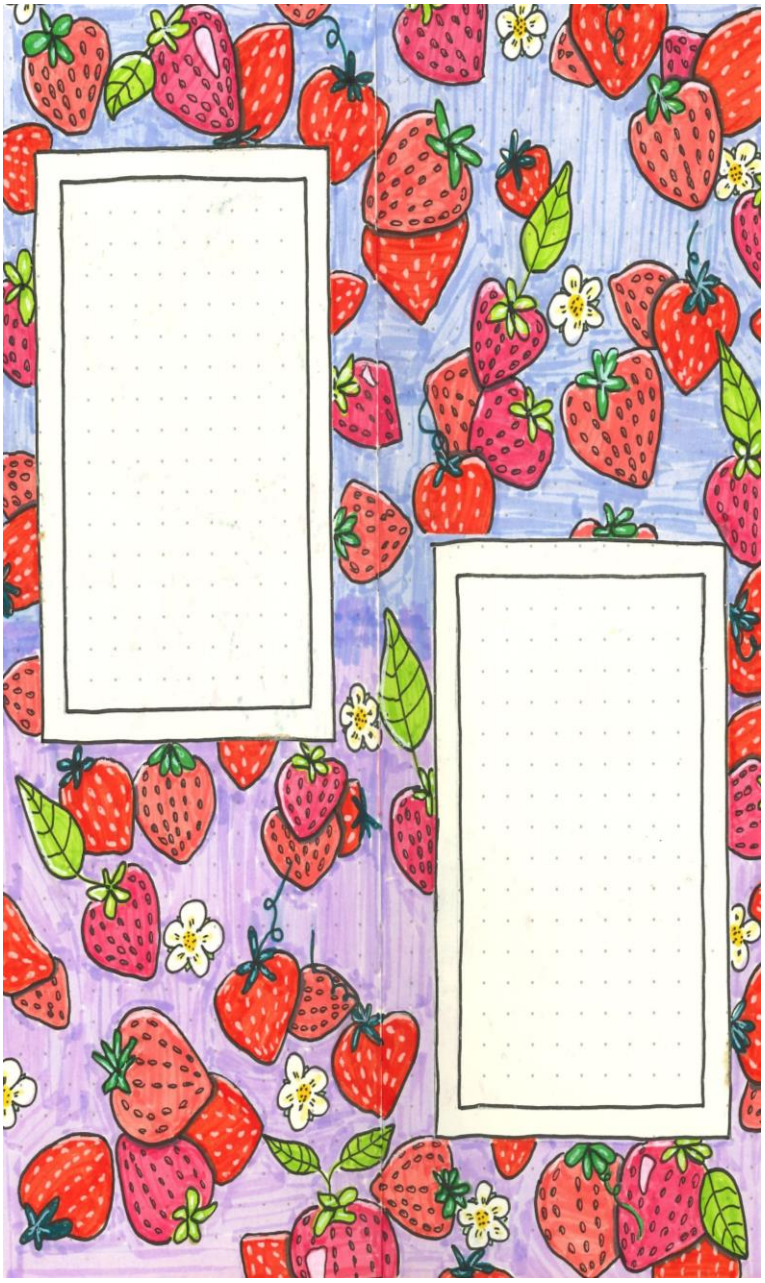

Toute l'équipe du Centre vous souhaite de passer de belles vacances !
Protégez-vous bien !